

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	28.03.2022	11h41	22.149	DECS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe VertPOP	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad
----------------------------	--

**Titre : Donnons-nous les moyens de nos ambitions en matière de transition énergétique et climatique**

## Contenu :

La politique énergétique menée au niveau cantonal ainsi que le futur plan climat vont générer une forte demande dans les professions du secteur de l'énergie, de la lutte contre les changements climatiques et de l'adaptation.

En vue d'anticiper la demande prochaine en personnel qualifié dans ces domaines d'activité, le Conseil d'État est prié de :

- identifier le potentiel de création d'emplois nécessaires à assurer la réalisation des objectifs du plan climat cantonal ;
- mettre en place des mesures pour renforcer l'offre et l'accès à des formations initiales et continues, ainsi que des programmes de reconversion et de requalification, permettant de répondre aux besoins actuels et futurs de la transition énergétique et climatique, ceci en concertation avec les organisations du monde du travail, de la recherche et de la formation ;
- assurer les ressources financières nécessaires à la mise en place de telles formations, notamment à travers un financement partagé entre État, entreprises et employé-e-s.

## Développement (obligatoire) :

Afin de garantir un approvisionnement énergétique sûr et avantageux, le Conseil fédéral a élaboré la Stratégie énergétique 2050, visant notamment une réduction de la consommation d'énergie, une amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables indigènes.

Dans le plan climat cantonal neuchâtelois, s'inscrivent dans cette stratégie les trois objectifs opérationnels suivants :

1. diminuer la consommation globale d'énergies par l'efficacité énergétique ;
2. augmenter la production d'énergies renouvelables indigènes ;
3. opérer un transfert modal de la mobilité individuelle vers des moyens de transports plus durables.

Une étude menée par le Centre Énergie de l'EPFL a montré que la Stratégie énergétique 2050 aurait pour effet une croissance importante de postes de travail – de plus de 50% – dans le secteur des transports publics, de la rénovation de bâtiments, des installations de chauffage, tout comme dans les secteurs du photovoltaïque ou de l'éolien<sup>1</sup>.

Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050 [fixé par la Confédération](#), il faudrait multiplier par quinze la production solaire actuelle. Selon M. Marc Müller, fondateur de la société Impact Living et producteur d'émissions sur l'écologie, le manque de main-d'œuvre disponible représente par conséquent une véritable menace pour la transition énergétique de la Suisse<sup>2</sup>.

Mais, outre le domaine énergétique, les défis que posent les changements climatiques impactent d'autres secteurs professionnels : agriculture, risques naturels, tourisme, santé publique, etc. Les besoins dans ces domaines doivent également être considérés.

<sup>1</sup><https://www.letemps.ch/economie/energies-renouvelables-stimuler-lemploi>

<sup>2</sup><https://amp.rts.ch/info/suisse/12922322-la-suisse-manque-de-maindoeuvre-pour-installer-des-panneaux-solaires.html>

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Fanny Gretillat

<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Clarence Chollet	Patrick Erard	Brigitte Neuhaus
Christine Ammann Tschopp	Céline Barrelet	Niel Smith
Johanna Lott Fischer	Diane Skartsounis	